

Image not found or type unknown



Que devient le PTZ en cas de revente du logement ?

Par **kilime**, le **20/07/2015 à 15:10**

Bonjour, rn rn J'ai contracté un PTZ+ et un prêt principal à une banque pour l'achat neuf d'une appartement en 2013. rn J'ai, depuis, renegocié mon prêt principal dans une autre banque, mais j'ai gardé le PTZ+ dans l'ancienne banque. rn Suite à une mutation je dois revendre mon bien. rn La question est : dois-je obligatoirement rembourser mon prêt à taux zéro ? rn J'ai essayé d'appeler la banque pour transférer mon prêt à taux zéro vers une autre prêt (pour l'achat d'une nouvelle maison) mais la banque me répond que non car je n'ai plus le prêt principal chez eux ? rn rn Pouvez-vous, svp, me renseigner sur ce point ? rn rn Merci d'avance